Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 67 (1996)

Heft: 2

Artikel: Entreprise et management environnemental

Autor: Spozio, Patrick

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824550

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Par Patrick Spozio, consultant chez Juratec S.A. à Delémont

Entreprise et management environnemental

Le propos du présent article est de donner une information générale sur la nécessité de la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'activités industrielles et de donner une introduction au système de management environnemental (SME) selon les normes ISO 14000.

La sonnette d'alarme a été tirée ! A en croire ce qui se passe à travers le monde, il est devenu urgent de se préoccuper activement de notre environnement. «Chouchoutons notre planète», comme le suggère le slogan d'une grande entreprise française. Effectivement, il ne se passe pas une semaine sans que les médias ne rappellent les effets du non respect de l'environnement sur notre terre, notre santé, la faune et la flore. Bien souvent, les effets constatés sont irréparables, il s'agit donc de freiner au maximum leur évolution.

Chaque personne est concernée par ce sujet car elle a un rôle à y jouer, que ce soit le public, les milieux industriels ou les autorités gouvernementales, personne ne conteste que la protection de l'environnement est une nécessité absolue.

Une gestion responsable de l'environnement est une source d'économie importante pour les entreprises.

Il ne faut donc pas s'étonner que les contraintes et les interdictions soient toujours plus nombreuses et plus exigeantes en ce qui concerne la réglementation ou encore les demandes du marché. En suisse, la révision de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) ainsi que la quantité sans cesse plus élevée de «labels verts», certifiant qu'un produit ou son emballage ont été réalisés selon des règles rigoureuses, sont là pour le démontrer. Le principe du «pollueur payeur», qui tend à se généraliser et qui est inscrit dans la LPE (Art. 2 :

principe de causalité), implique que la gestion responsable de l'environnement est une source d'économie constamment plus importante pour les entreprises.

Avantages pour les entreprises

Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi les milieux industriels ont intérêt à mettre en place un système de management environnemental (SME) qui, concrètement, apporte les avantages suivants:

Amélioration de la compétitivité grâce à une meilleure image de l'entreprise. Les entreprises disposant d'un SME seront de plus en plus privilégiées par les clients lors de la décision d'achat.

Economies potentielles sur les coûts : un SME engendre une réduction des coûts de production par une meilleure gestion des ressources, des déchets, des risques et des processus.

Motivation des collaborateurs : conformément à ce qui est dit ci-dessus, chaque personne est concernée par ce sujet car elle a un rôle à y jouer, elle en sera d'autant plus motivée si on lui en donne les moyens.

Meilleures relations avec l'extérieur: en effet, une communication claire concernant les résultats d'un SME permet d'entretenir de meilleurs rapports avec tous les milieux concernés. De plus, les banques et les assurances prennent également en compte les facteurs de risque écologiques avant d'octroyer un crédit ou de contracter une police.

Sécurité juridique : une des exigences essentielles d'un SME est le respect de la législation en vigueur. Le fait de s'y intéresser évite le risque de se voir mettre au pied du mur un jour ou l'autre, ce qui pourrait entraîner des conséquences coûteuses et parfois insurmontables.

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Une norme pour l'environnement

En préambule à la conférence de Rio en 1992 (conférence ayant réuni des Etats du monde entier, sur le thème de l'environnement), le comité d'organisation s'est approché du secrétariat général de l'ISO pour l'encourager à développer une norme environnementale. C'est ainsi que la série des normes ISO 14000 est née.

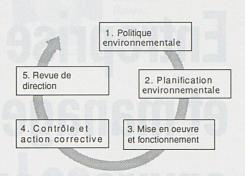
ISO (International Organisation for Standardization) est une organisation internationale fondée en 1947, basée à Genève et groupant 120 pays. Ses tâches sont de promouvoir une harmonisation internationale et le développement de normes. ISO a publié plus de 8000 normes à ce jour, allant de la taille du papier à la vitesse des films.

Les normes ISO 14000, qui devraient entrer en vigueur avant la fin de cette année, décrivent l'ensemble du système d'organisation qu'une entreprise doit mettre en place pour s'assurer que les produits et services qu'elle conçoit, fabrique et met sur le marché ne menacent pas directement ou indirectement l'environnement.

En résumé, il faut connaître et mesurer l'impact de ses activités, pouvoir en vérifier la conformité réglementaire, réagir en cas d'anomalie et mettre en place des actions correctives et préventives. Mais il faut encore assurer la formation du personnel, vérifier le bon état des appareils de mesure et pouvoir informer en cas d'incident. Si vous pouvez prouver par des enregistrements que votre organisation permet de répondre à chacun de ces cas de figure, alors vous avez mis en place un SME.

La norme ISO 14001

La norme ISO 14001 représente la référence internationale de la série des normes ISO 14000 selon laquelle une entreprise peut se faire certifier par un organisme accrédité. Ce dernier attestant que le système de management mis en place correspond aux exigences spécifiées dans ladite norme. Pratiquement, la norme ISO 14001 décrit les exigences d'un SME en les séparant en cinq thèmes. Ceux-ci constituent, d'une part, le cercle visant à l'amélioration continue



Modèle du système de management environnemental selon la norme ISO 14001.

des performances environnementales et, d'autre part, les chapitres de la norme.

Etapes de mise en place

La clé de la réussite pour la mise en oeuvre d'un SME est dans les mains de la direction de l'entreprise. Il est nécessaire que cette dernière déclare et manifeste sa volonté par son engagement personnel dans toute la démarche.

1. Politique environnementale

Les bases de comportement à adopter dans le cadre de l'ensemble des activités de l'entreprise sont à énoncer, par exemple, dans une charte environnementale.

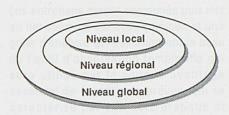
Elle est également appelée analyse initiale et constitue le point de départ de la mise en place d'un SME. C'est donc un élément essentiel de la démarche, qui est également utile pour définir les bases de la planification. Cette analyse, réalisée avant le chapitre 2, consiste en un recensement:

- des facteurs environnementaux,
- des répercussions sur l'environnement,
- des lois déterminantes à respecter,
- des ordonnances en vigueurs,
- de toutes autres consignes à respecter.

L'analyse environnementale est la condition de base pour la définition d'objectifs cohérents et pour la connaissance de l'état de conformité par rapport aux lois.

L'influence des activités d'une entreprise sur l'environnement se répartit selon trois niveaux différents. La distinction de ces derniers permet de mieux comprendre l'objectif des actions à conduire. Les effets au niveau global sont, par exemple, la destruction de la couche d'ozone et le réchauffement de la planète dû à l'effet de serre. A l'heure actuelle, la maîtrise de ces effets relève d'une volonté politique mondiale, dont la conférence de Rio fut un élément important avec les déclarations d'Etats pour leur engagement en faveur de l'environnement ainsi que la naissance des normes ISO 14000.

Lorsqu'on évoque les effets au niveau régional, il devient imprudent de jouer aux autruches car il s'agit des effets sur l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et les produits que nous mangeons. Ces éléments vitaux pouvant être détériorés par la pollution des nappes phréatiques, des sols et de l'air.



Les trois niveaux sensibles à l'environnement.

Le niveau local est sensible à des éléments tels que le bruit, la fumée et les odeurs susceptibles d'incommoder le voisinage d'une entreprise, par exemple.

2. Planification environnementale

Des objectifs concrets et mesurables doivent être définis pour planifier l'amélioration des impacts environnementaux. Le tableau ci-après représente une vue générale d'objectifs environnementaux.

3. Mise en oeuvre et fonctionnement

Des procédures, des responsabilités, l'utilisation des ressources et des délais doivent être définis. La mise en oeuvre du SME comprend donc :

- la définition et l'attribution des tâches et des responsabilités,
- la définition et la maîtrise des processus concernés,
- l'élaboration et la mise en vigueur d'un manuel SME et d'une documentation concernant les processus de l'entreprise.

4. Contrôle et action corrective

L'inspection environnementale régulière de l'entreprise est un élément central du processus d'amélioration continue des performances environnementales. Son but est de relever et de rapporter à la direction :

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Objectifs Facteurs environnementaux **Emissions** réduire gaz, eaux usées, bruit, odeurs, ... Ressources économiser et gérer énergie, eau, matière première Déchets solides, liquides, gazeux éviter, manutentionner, recycler, éliminer Risques réduire incidents, accidents, sécurité du travail améliorer Plan d'urgences rendre plus écologique Processus administratif, production, transport rendre plus écologique matériel, logiciel, service

 le taux de réussite atteint par rapport aux objectifs fixés,

- l'adéquation du SME avec les besoins de l'entreprise, de l'environnement et du législateur,
- le niveau d'application du SME,
- les points faibles éventuels et les mesures à entreprendre.

5. Revue de direction

La direction a la mission d'évaluer périodiquement le SME afin de prendre les dispositions nécessaires qui débouchent sur une amélioration. Les différents rapports consécutifs aux inspections environnementales ainsi que toutes autres sources d'informations significatives servent de support à la démarche de revue de direction.

La norme ISO 14001 recommande, en effet, de réaliser une publication périodique destinée aussi bien à l'usage interne qu'à un public extérieur à l'entreprise.

Elle contiendra les données et les indicateurs les plus importants concernant le SME.

L'aspect législatif

La multiplication des normes et des dispositions juridiques ainsi que l'abaissement des valeurs limites ne font qu'entraîner des charges administratives, techniques et financières supplémentaires. La protection de l'environnement doit donc rester économiquement supportable et, comme l'exige la norme ISO 14001, «une entreprise doit prendre en considération l'utilisation des meilleures techniques disponibles, si elles sont jugées économiquement réalisables, rentables et appropriées».

Les textes législatifs concernant, plus particulièrement, l'activité économique, portent sur la protection de l'air, la lutte contre le bruit, la protection des eaux, le traitement des déchets et des matières dangereuses, le contrôle de l'impact environnemental des grands projets d'investissement et la prévention des accidents écologiques. Ces textes législatifs se sont basés sur le principe de la prévention, qui consiste à imposer des valeurs limites aux divers types d'émission ainsi qu'aux prescriptions régissant

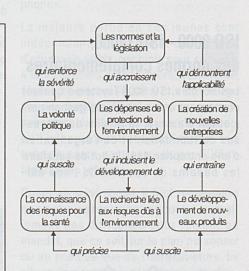
Mobilière Suisse Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Agence générale de Delémont **DENIS HOSTETTLER** Tél. 066 22 57 57

Agence générale de Porrentruy HUBERT SALOMON Tél. 066 65 92 92 Agence générale de Moutier **ERIC VEYA**Tél. 032 93 57 93

Agence générale de Saint-Imier **JEAN-PAUL VORPE**Tél. 039 41 41 55



Processus d'évolution des normes et des lois.

l'utilisation et l'élimination correctes de substances et de matériaux. Les plus contraignantes vont jusqu'à limiter ou interdire l'utilisation de certains matériaux.

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS



français - allemand anglais - italien - espagnol

Cours de langues dans les entreprises

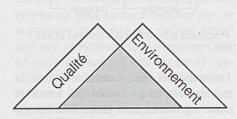
SÉJOURS LINGUISTIQUES SERVICE DE TRADUCTION

La Chaux-de-Fonds Rue de la Paix 33 Tél 039-231 132

La principale source de coût pour la mise en place d'un SME concerne certainement le respect de la législation, car il est nécessaire d'y consacrer du temps pour assurer la conformité à la réglementation et à la législation environnementale applicables; en outre, il peut engendrer des dépenses pour attester de la conformité des équipements.

ISO 9000 - ISO 14000, des normes complémentaires

Les normes ISO 9000 (système qualité) concernent une méthode de gestion permettant d'assurer la qualité du processus de fabrication et de l'organisation d'une entreprise dans le but de satisfaire les besoins de ses clients; ses exi-



Interaction entre les deux systèmes ISO 9000 et ISO 14000. JURATEC S.A. est une société de consultance et d'innovation technique.

Elle a pour objectif de soutenir les entreprises (PME/PMI) dans leurs efforts en vue d'améliorer les performances de leur organisation, leur industrialisation et la commercialisation de leurs compétences ou de leurs produits.

Ses activités

Analyses, audits qualité, audits environnementaux, audits techniques.

Assistance à la certification selon les normes ISO 9000 et ISO 14000.

Suivi des systèmes qualité et engagement de plans d'actions correctives.

Conception ou amélioration de produits dans un contexte d'Ingénieurie Simultanée.

Amélioration de processus de production.

Outils, méthodes

Logiciel ISODOC pour la maîtrise des documents du système qualité.

Logiciel GAMMATEC pour la maîtrise et la standardisation des informations liées à des produits et processus.

Maîtrise d'outils tels que AMDEC (Analyse Méthodique des Défauts, leurs Effets et leur Criticité), Auto-contrôle, Analyse Fonctionnelle, DFM (Design For Manufacture), QFD (Quality Fonction Deployment), DFQ (Desing For Quality).

gences traitent donc du produit intentionnel. Les normes ISO 14000 (SME) s'appuient sur la méthode de gestion d'une entreprise pouvant limiter les impacts sur l'environnement de ses activités et de ses produits, qu'ils soient intentionnels ou non.

L'évidente correspondance entre les deux systèmes, au niveau de la structure des normes, de leurs exigences ainsi que des objectifs visés, se traduira dans la pratique par l'adoption de procédures ou de règles d'organisations communes.

D'autres articles seront consacrés à ce sujet dans les prochains bulletins de l'ADIJ, notamment en ce qui concerne les méthodes d'analyse environnementale et de mise en place de SME.



Franches-Montagnes

Nos offres

- Train + marche excursions en famille
- Train à vapeur selon calendrier ou à la demande
- Train "Belle Epoque" à la demande
- **2** 039 51 18 25/032 97 40 06